



***Projet
d'établissement***

2018
2022

Édito

Le projet d'établissement s'inscrit dans une démarche de « structuration et de transformation » de notre Hôpital répondant aux impératifs de qualité, de sécurité, de proximité et de performance. Il constitue la clé de voûte de la dynamique de développement sur la période 2018-2022.

Une réflexion participative et un travail conjoint entre professionnels et représentants des usagers ont présidé à son élaboration.

Les professionnels du Centre Hospitalier d'Orthez, dont certains sont issus du même territoire géographique, ont construit une identité forte portée par un sentiment d'appartenance à l'Établissement.

Cette identité crée des conditions favorables au développement d'une philosophie de soins partagée, fondée sur la prise en compte des besoins et des attentes en santé des habitants du bassin de vie.

Notre philosophie se fonde sur :

- ▶ La reconnaissance de la singularité du patient, du résident et de son entourage,
- ▶ La compréhension de leurs demandes pour un meilleur accompagnement et une adhésion aux soins,
- ▶ Le développement d'une intelligence collective des professionnels,
- ▶ Le renforcement du maillage et les synergies entre les acteurs du territoire.
- ▶ Le maintien d'un soin ancré dans les règles de bonnes pratiques innovantes et sécurisées.

RESPECT
ÉCOUTE
BIEN-ÊTRE
SÉCURITÉ
CONFIANCE



LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018-2022, 4 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR UNE TRAJECTOIRE D'AVENIR:

1

ANCER DURABLEMENT LE CENTRE HOSPITALIER D'ORTHEZ DANS SA DIMENSION SANITAIRE

PRÉSERVER LE CONTINUUM DE SOINS ET PROMOUVOIR UN MEILLEUR MAILLAGE SUR LE TERRITOIRE...

Le système de santé fait face à de nombreuses évolutions (démographiques, économiques, technologiques...) qui impactent les établissements de santé, aussi bien dans leurs missions que dans leur organisation.

Dans une dynamique collective et coopérative, le centre hospitalier d'Orthez, en tant que structure de proximité et de recours, doit donc poursuivre sa modernisation, développer ses activités et adapter son offre pour conserver son ADN : proximité, qualité, humanité.

LES PROJETS

- ▶ **Développer l'offre de soins proposée** afin de mieux répondre aux besoins du territoire (Création d'un centre de santé ; développement de l'activité d'oncologie médicale ; création de consultations en addictologie, de consultations d'hypnose, de consultations de médecine et de spécialités, développement des activités d'HDJ et d'HTP SSR, développement des consultations avancées sur le territoire et notamment sur le Nord Béarn...)
- ▶ **Inscrire les parcours de soins dans une dynamique territoriale** en s'appuyant sur les acteurs de proximité (CPTS, les réseaux de prises en soins des cas complexes) et les structures de références. Développer les préadmissions et les hospitalisations directes.
- ▶ **Développer la filière chirurgicale** dans le cadre du Pôle de Santé en identifiant les parcours de soins.
- ▶ **Développer le Pôle de santé** en y intégrant de nouveaux partenaires : installation de Nephrocare (centre de dialyse) et Ophtaléa (centre d'ophtalmologie).



2

DÉVELOPPER LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE EN ÉLARGISSANT L'OFFRE DE PRISE EN CHARGE SUR LE TERRITOIRE

PLACER LES AÎNÉS AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS...

Acteur clé d'un territoire semi rural caractérisé par un vieillissement de sa population, le Centre Hospitalier d'Orthez a vocation à apporter une offre de soins et d'accompagnement structurée et en adéquation avec les besoins spécifiques de la personne âgée.

À ce titre, il doit répondre à un triple enjeu :

- Repérer et intervenir au plus tôt et au plus près de la personne âgée.
- Disposer de structures et adapter ses activités pour des prises en charge spécialisées.
- Promouvoir le décloisonnement des secteurs sanitaire et médico-social.



LES PROJETS

- ▶ **Améliorer les parcours de vie des personnes âgées** au sein du territoire en développant les alternatives à l'hospitalisation (accueil de jour ; EMOG ; HAD en EHPAD ; IDE de nuit en EHPAD...)
- ▶ **Développer les modes de prises en charge** par la création de structures adaptées aux troubles cognitivo-comportementaux (mise en place d'une UCC sur le territoire ; Unité spécialisée et PASA à Monein)
- ▶ **Renforcer la démarche de bientraitance** en développant une philosophie basée sur l'Humanitude®, sur des prises en charge innovantes (zoothérapie ; espace snoezelen ; clinique de concertation) et en adaptant les espaces de vie (humanisation des EHPAD de Monein, d'Arthez de Béarn et de l'USLD)
- ▶ **Sécuriser les parcours des professionnels de santé** dans le cadre de la prise en soins des personnes âgées en harmonisant et valorisant les pratiques soignantes en EHPAD (formations à la gestion des troubles comportementaux et approche palliative soutenue par une équipe mobile ; téléconsultations en EHPAD soutenue notamment par l'équipe de plaies et cicatrisation).
- ▶ **Accompagner les aidants** en leur offrant des espaces de concertation et de répit ainsi que des formations adaptées.

« Le vivre et le vieillir sont si conjoints, que l'imagination même a de la peine à les séparer »

3

RENFORCER LE CENTRE HOSPITALIER D'ORTHEZ EN TANT QU'ACTEUR PIVOT DE LA PROMOTION ET DE LA PRÉVENTION EN SANTÉ

MIEUX PRÉVENIR POUR MIEUX GUÉRIR EN CONSOLIDANT LES LIENS VILLE-HÔPITAL...

Peut-être encore plus que les autres structures, les centres hospitaliers de proximité bénéficient d'un ancrage particulier sur leur territoire car ils établissent des liens privilégiés d'information et de soins avec la population locale.

C'est pourquoi le Centre Hospitalier d'Orthez doit s'engager dans une dynamique partenariale pour porter des actions de promotion et de prévention en santé.

LES PROJETS

- ▶ **Développer la promotion et la prévention en santé** pour répondre aux orientations nationales et aux spécificités locales. Travail en partenariat dans le cadre des Contrats Locaux de Santé et du projet « hors les murs » du Groupement Hospitalier de Territoire en lien avec l'ARS. Un animateur en santé publique est recruté pour en assurer la coordination. (Ateliers culinaires; Prévention de la cyberdépendance en partenariat avec l'éducation nationale; ateliers sur les risques liés aux perturbateurs endocriniens; Octobre rose; Moi(s) sans tabac; Violences faites aux femmes...)
- ▶ **Développer et structurer les partenariats** favorisant l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap; Adapter les parcours de soins aux situations spécifiques; Développer la culture interne de la prise en charge des personnes en situation de handicap avec l'aide des représentants des usagers. Un référent handicap est nommé pour accompagner la démarche.
- ▶ **Promouvoir le maintien de l'autonomie des personnes âgées** en structurant des outils de repérage de la fragilité au sein des services et en adaptant l'offre de soins (EMOG; HDJ d'évaluation; formations des professionnels soignants).
- ▶ **Promouvoir la santé au travail** en lien avec le service de santé au travail: pérenniser les démarches pour réduire les troubles musculo squelettiques; structurer une démarche de prévention des risques psychosociaux en lien avec la promotion de la qualité de vie au travail.



Il vaut mieux prévenir que guérir: vers une culture de « responsabilité populationnelle »

4

DÉFINIR UN NOUVEAU CADRE DE GOUVERNANCE ET DE MANAGEMENT

DONNER ENCORE PLUS DE SENS ET DE VALEUR AU TRAVAIL...

Concilier les impératifs de sécurisation du fonctionnement au quotidien avec la conduite de projets ambitieux et structurants impose un cadre de gouvernance et de management qui s'appuie sur le collectif en responsabilisant et valorisant la fonction et le rôle de chacun.

C'est pourquoi le Centre Hospitalier d'Orthez s'attache à mettre au cœur de ses projets les professionnels sans qui rien n'est possible.



LES PROJETS

- ▶ **Structurer efficacement** le pilotage stratégique et opérationnel notamment au travers du renforcement de la complémentarité des directions fonctionnelles/pôles. (Redéfinition de l'organigramme fonctionnel, mise en place de contrat de pôle, création d'un outil partagé de pilotage et de suivi des dossiers/projets institutionnels.)
- ▶ **Accompagner, soutenir et valoriser** les fonctions d'encadrement avec la mise en place d'un espace de réflexion, d'échange et de partage sur l'amélioration de l'exercice des fonctions d'encadrement (séminaire d'encadrement), la mise en œuvre d'actions concrètes et structurantes vis-à-vis de l'encadrement (définir des modèles de parcours certifiant de formation, améliorer les outils de gestion de temps de travail et de gestion de projet).
- ▶ **Reconnaître le rôle de chacun** ainsi que sa participation active au devenir de l'établissement notamment au travers d'un pacte de confiance. Lier et relier les acteurs au-delà de leur fonction et de la structure dont ils dépendent. Porter et promouvoir les valeurs de l'établissement (instaurer une réflexion sur le contenu et le sens du travail ; permettre l'identification et la mise en œuvre de projets « extraordinaires », favoriser et dynamiser les activités extra professionnelles ou péri professionnelles...).



« **Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin** »

Conclusion

Le projet d'établissement est le résultat d'une réflexion menée conjointement par l'ensemble des professionnels, les membres des instances et les usagers.

Véritable projet de vie pour l'hôpital et les EHPAD, il évolue et s'enrichit en permanence en mettant l'accent sur des projets structurants sans oublier les initiatives portées et promues par les professionnels.

Le projet 2018-2022 s'articule autour de 6 volets :



LE VOLET MANAGEMENT ET GOUVERNANCE

- Structurer efficacement le pilotage stratégique et opérationnel
- Accompagner, soutenir et valoriser les fonctions d'encadrement
- Reconnaître le rôle de chacun et encourager sa participation effective au devenir de l'établissement

LE VOLET MEDICO-SOIGNANT

- Améliorer la cohérence et la fluidité des parcours patient
- Promouvoir les droits des patients et des résidents
- Garantir les bonnes pratiques soignantes

LE VOLET SYSTÈME D'INFORMATION

- Repenser l'organisation du système d'information
- Garantir la protection et la sécurité des données
- Améliorer l'ergonomie des outils

LE VOLET SOCIAL ET COMMUNICATION

- Promouvoir la politique de développement des Ressources Humaines
- Améliorer la qualité de vie au travail
- Favoriser une bonne communication interne et externe

LE VOLET QUALITÉ/GESTION DES RISQUES

- Favoriser l'implication des professionnels au quotidien dans la démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité
- Dynamiser l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité par l'approche processus
- Placer l'usager comme un partenaire à part entière de la démarche qualité et sécurité

LE VOLET IMMOBILIER

- Poursuivre la démarche d'humanisation de l'USLD et des EHPAD
- Structurer les parcours ambulatoires (activités de réadaptation/ rééducation et consultations) et d'hospitalisation.
- Développer les activités du pôle de santé





“
*Proximité
et humanité
sont au cœur
de nos soins”*



Centre
Hospitalier
Orthez

Rue du Moulin BP 118
64300 Orthez
05 59 69 70 70
www.ch-orthez.fr